

Communiqué de presse

Le mariage a toujours la cote en Corse

En 2017, 1 245 mariages ont été célébrés en Corse, soit sur une année 3,7 mariages pour 1 000 habitants.

Sur la dernière décennie, le nombre de mariages progresse en Corse alors qu'il diminue au niveau national. Les deux tiers des mariages unissent deux personnes qui se marient pour la première fois, une part plus faible qu'en France. L'âge de la nuptialité est plus tardif sur l'île et a davantage reculé en 10 ans. Comme au niveau national, les divorces sont de moins en moins nombreux.

Insee Flash

Corse



N° 49

Février 2020

Le mariage a toujours la cote en Corse

Sous embargo jusqu'au 14 février 2020 12h